Conditions de rentrée 2022 :

il y a de quoi s'inquiéter!

SUD éducation a alerté le Ministère de l'Éducation nationale à de nombreuses reprises depuis la crise du Covid : il faut impérativement ouvrir des postes pour améliorer les conditions de travail, pour lutter contre les inégalités scolaires et sociales et il faut revaloriser les salaires des personnels afin de rendre les métiers les plus attractifs.

Au contraire, en 5 ans, Blanquer a supprimé 7 900 postes dans le second degré soit l'équivalent de 166 collèges. Les effets de ces suppressions de postes sont déjà visibles et les équipes de SUD éducation ont interpellé l'administration au sujet des classes sans enseignant-es tout au long de l'année. L'égalité de traitement des élèves sur le territoire est mise à mal : dans de nombreux collèges, les élèves de troisième vont passer l'épreuve de technologie sans avoir eu cours de technologie cette année! De même, dans le 1er degré, les créations de postes de ces dernières années ne permettent pas d'assurer les remplacements des personnels absent·es ou la compensation des temps partiels qui sont de plus en plus souvent refusés dans les départements.



La rentrée 2022, c'est :

- +3,21% d'augmentation pour le budget de l'enseignement privé!
- au moins **1730** postes non pourvus à l'issue du concours dans le 1er degré,
- **2** fois moins d'admissibles qu'en 2021 pour les concours du second degré,
- **816** admissibles en maths en 2022 contre 1705 en 2021 !

L'Éducation nationale manque à ses missions de protection des élèves!

Le service public d'éducation souffre également du manque d'AESH, d'AED, de CPE, d'agent-es et de personnels médico-sociaux. Le manque de personnels produit de la maltraitance envers les élèves les plus vulnérables qui ont, en raison de leurs difficultés scolaires et/ou sociales, le plus besoin de l'école. Quand il n'y a pas assez de personnels AED, CPE ou médico-sociaux, l'éducation nationale ne remplit pas ses missions de prévention des violences et de protection des élèves alors même qu'au moins un e enfant sur 10 est victime de violences.

Des personnels maltraités et méprisés

Le manque de personnel conduit les agent es à prendre en charge toujours davantage de missions et à exploser leurs obligations de service. Le nombre supplémentaires pouvant être imposées aux enseignant es a été porté à 2 heures par Blanquer à la rentrée 2022. De plus, en l'absence de personnels médico-sociaux, les CPE, les personnels de Vie scolaire se retrouvent à improviser sans formation un accompagnement social des familles en difficultés. Dans le premier et second degré, les personnels sont accablés par la multiplication des tâches et la surcharge de travail.

Les bas-salaires sont également responsables de la faible attractivité des métiers de l'éducation. À indice égal et hors primes, les salaires réels des personnels ont fondu de près de 40% depuis 1995. SUD éducation revendique de vraies augmentations salariales et l'augmentation du SMIC à 2000 euros bruts.

Enfin, le manque de personnels nuit à la mobilité : moins il y a de postes et plus c'est difficile de muter!

Une contractualisation progressive des métiers de l'Éducation nationale!

On connaît la stratégie du gouvernement pour réduire les dépenses publiques : réduire le nombre de fonctionnaires pour augmenter le nombre de personnels contractuels. Les conséquences de cette politique sont particulièrement alarmantes dans les académies et les départements déficitaires où l'instabilité des équipes et la surreprésentation de personnels précarisés met à mal le service public d'éducation.

Pendant ce temps, l'enseignement privé se porte bien!

En Ille-et-Vilaine, 72 communes ne comptent chacune qu'une école privée et aucune école publique. Dans le Maine-et-Loire, 83 communes sont dans cette situation. À la rentrée 2020, 42% des élèves de Bretagne sont scolarisé es dans le privé, contre 17% à l'échelle nationale.

Le dualisme scolaire est responsable d'inégalités face à l'éducation et fait payer à toute la population la promotion de l'enseignement religieux au détriment du service public d'éducation. L'État finance à hauteur de 12 milliards d'euros par an l'enseignement privé.

SUD éducation revendique :





la titularisation sans condition de tous les professeur·es contractue l·les

> le retour à un concours de recrutement à bac+3, suivi de 2 années de formation rémunérées et validées par l'attribution d'un Master pour toute·s





